

LA DÉCLARATION DES DROITS A LA VIE SOCIALE

pour les êtres humains

première rédaction du 10/10/10, ajouts du 31/10/10, seconde rédaction le 19/02/2015, mise à jour 21/03/2019.

Considérant que :

Considérant que la révolution française de 1789 est un échec

- Que cet échec repose sur l'adoption des idées de Jean-Jacques Rousseau présentées à la Convention par Talleyrand, que ces idées ont servi de prétexte pour éliminer tous les corps intermédiaires entre l'état et les citoyens, d'abord la noblesse, le clergé et les opposants à la révolution française.
- Que cette élimination des groupes sociaux par la loi le Chapelier du 14 juin 1791, s'est poursuivie par la suppression des corporations de métiers et des organisations agricoles pour mettre en place la liberté du commerce et de l'industrie qui a servi de cadre juridique au développement du système de pouvoir économique capitaliste.

Considérant que la sacralisation du droit de propriété individuel s'est faite pour le seul profit de la bourgeoisie industrielle

- et que jamais les ouvriers, les salariés n'ont pu être associés à la direction du développement de ce système de pouvoir, qui plus est, échappe dorénavant au contrôle et à la direction des représentants des citoyens et des gouvernements des états,
- que les lois françaises qui reconnaissent les deux seules organisations intermédiaires entre les citoyens et l'état, respectivement la liberté syndicale de 1884 et la liberté d'association de 1901 n'ont jamais eu les moyens de permettre aux citoyens d'assurer leur mission d'autorité pour travailler à une société plus juste, solidaire et fraternelle.

Considérant que la propriété commune

- a permis, après l'an 500, le développement des réseaux monastiques et chevaliers ainsi que les villes libres, en utilisant le savoir des civilisations antérieures à l'empire romain présentes en Europe, Asie, Moyen-Orient, Afrique, Amérique latine et du sud, notamment celles des Andes, savoir conservé par les égyptiens dans le temple de Dendérah et transmis

particulièrement aux savants grecs, juifs, celtes, arabes pour ce qui concerne l'histoire de l'occident,

- que cette organisation en réseau de vie locale de l'Europe depuis l'an 500 à l'an 1307 s'est concrétisée par le temps des cathédrales, que les villes libres et les abbayes ont permis l'élévation rapide et conséquent du niveau de vie de la population à travers les assemblées délibératives de la démocratie directe locale participative médiévale.

considérant que la destruction de ces organisations en réseaux de vie sociale

- est le fait de la trahison envers le peuple français du roi Philippe le Bel lorsqu'il a détruit l'ordre du Temple le 14 septembre 1307, pour mettre en place l'absolutisme royal et le centralisme de la monarchie, alors que les moines et les chevaliers templiers ont poursuivi leur mission après 1307 en dehors de France pour participer à la mise en place respectivement de la grande loi qui lie les nations iroquoises, au développement de l'empire inca, à la divulgation des grandes routes maritimes depuis leurs bases refuges du Portugal, en particulier la route directe vers les Amériques qu'ils empruntaient avant la destruction de leur mouvement...,
- que la destruction de ces civilisations et de ces peuples organisés en réseaux a été menée par les guerres coloniales et les génocides conduits par les rois et empereurs européens avec la bénédiction des papes de Rome, que ce centralisme du pouvoir a été conservé en France par les dirigeants républicains et que la propriété commune reste toujours interdite car elle ruinerait maintenant les dirigeants du système de pouvoir capitaliste, que ce centralisme du pouvoir fonctionne à travers des réseaux d'intérêts destinés à défendre des privilèges, le maintient au pouvoir, l'accession aux richesses et le corporatisme parmi les élites dirigeantes, alors que ce principe du fonctionnement en réseau est interdit pour le reste des citoyens, en particulier pour ceux qui manquent du nécessaire et sont privés de la dignité de vivre, que cette hypocrisie démagogique est la source d'un mépris envers les citoyens qui doit cesser,

Le mouvement fileane.com (à remplacer le moment venu par le titre du mouvement qui renversera la Vème République en France) a résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les conditions dans lesquelles les citoyens et les peuples vont quitter nos systèmes de pouvoir civils, économiques, théocratiques ou militaires, pour développer à nouveau une civilisation florissante fondée sur des organisations en réseaux plaçant l'être humain au cœur de leurs organisations et de leurs cultures à travers l'affirmation des valeurs de paix et d'amour.

Nous reconnaissons et déclarons face à nos raisons de vivre et de mourir dans notre condition humaine d'êtres vivants,

Article 1er

L'être humain est le plus violent parmi les créatures vivant sur la planète Terre. Pour satisfaire ses besoins sociaux, il doit commencer par assurer sa mission d'autorité afin de minimiser la violence en lui et autour de lui. Cette mission d'autorité est le fondement de son action politique, économique et sociale. Elle peut être déléguée à d'autres personnes qui seront chargées d'exercer le pouvoir mais elle est inaliénable et nul ne peut en être privé. L'exercice de la mission d'autorité permet de vivre les deux valeurs fondamentales d'une culture qui garantit la dignité à tout être humain : l'amour et la paix.

Article 2

Les groupes sociaux dans lesquels un être humain se construit une personnalité, une identité et trouve ses raisons de vivre et de mourir se développent de deux manières :

- Les organisations en réseaux constituées de volontaires qui définissent leurs projets, leurs entreprises, leurs moyens pour réaliser leurs objectifs. Ils définissent leurs normes de vie et leurs cultures de groupes sociaux.
- Les systèmes de pouvoir dans lesquels une minorité reçoit une délégation d'autorité pour exercer le pouvoir, sélectionner les règles et diriger leur application parmi les modes de vie qui correspondent aux valeurs reconnues par le groupe social.

Les êtres humains sont libres de choisir, en fonction de leurs contextes de vie, la manière de s'organiser en groupe social. Cette capacité de choisir la manière de vivre en groupe, est le fondement de la valeur de liberté. Ce droit est inviolable et sacré, nul ne peut en être privé pour se voir dominé par un système de pouvoir civil, économique, théocratique ou militaire ou de quelque nature que ce soit dans lequel il ne peut pas trouver ses raisons de vivre.

Article 3

Les raisons de vivre et de mourir se trouvent à travers l'utilisation des deux sources de savoir disponibles pour un être humain :

- La première source de savoir se trouve dans une démarche spirituelle lorsqu'un être humain se confronte aux mystères de la vie. Cette source est présente dans chaque être vivant qui se pose la question de la mort de son enveloppe charnelle, la question de donner la vie à ses enfants, la question de vaincre les maladies... Elle n'a pas besoin de s'exprimer dans un savoir intellectuel acquis préalablement et ainsi, elle n'a pas besoin de savoir lire et écrire puisqu'elle utilise d'autres langages comme celui du corps et du cœur. La démarche spirituelle utilise tour à tour le dépassement des limites du corps charnel grâce à l'activité corporelle, l'extase amoureuse et la fusion des corps charnels, la voie mystique, la voie poétique et du dialogue de l'âme pour l'âme. Il s'agit d'une rencontre avec les mystères de la vie et en cela, elle est une source de libération par rapport aux contraintes de notre condition humaine.

L'initiation aux mystères de la vie se traduit dans un indicible exprimé d'abord à travers les arts et le langage hermétique et poétique puis les témoignages de ces rencontres avec les mystères de la vie qui rapportent cet indicible, forment l'enseignement spirituel qui donne une vision particulière et débarrassée de la peur de la mort. L'être humain peut alors poursuivre son évolution pour mieux assurer sa mission d'autorité et participer à la vie sociale.

- La deuxième source de savoir se trouve dans l'utilisation des capacités intellectuelles des êtres humains : le raisonnement, la créativité, le travail scientifique, littéraire, historique, la gestion et l'organisation, la communication et les diverses disciplines d'études sur nos environnements terrestres et cosmiques.

Ces deux sources de savoir sont complémentaires. Elles sont la base de l'éducation et de la formation tout au long de la vie humaine. Nul ne peut être privé de l'utilisation de l'une ou l'autre de ces deux sources de savoir.

Article 4

Les groupes sociaux en réseaux de vie ou en système de pouvoir s'organisent en utilisant les règles et les normes qui ont permis aux pays de devenir riches et qui furent les bases des civilisations florissantes :

- les règles économiques :

- ▶ Les rendements croissants qui créent les richesses sont obtenus à travers l'artisanat, l'industrie et le commerce, activités qui permettent l'obtention de gains de productivité et de synergies. Ces rendements croissants sont réalisés principalement dans les villes. L'agriculture est une activité à rendements décroissants dans les campagnes. Il est donc indispensable de développer au niveau local les échanges villes -campagnes pour développer l'agriculture et les productions de biens alimentaires pour assurer la satisfaction des besoins vitaux de chaque être vivant. C'est le niveau du travail indispensable à la vie et il est réalisé aussi bien en ville que dans les campagnes en obtenant plus de rendements croissants que de rendements décroissants. Le travail nécessaire à la survie des êtres humains et à l'obtention d'un niveau de confort raisonnable est assuré par tous durant une période minimale définie par chaque groupe en fonction de son environnement. Nul ne peut être privé de ce droit au travail.
- ▶ L'élévation du niveau de vie est assurée par la réalisation des œuvres au cours d'une génération d'êtres humains, ces œuvres, aussi bien immobilières que mobilières et intellectuelles, culturelles, sont transmises aux générations futures. C'est le deuxième niveau de travail.

La réalisation d'œuvres permet le développement de la propriété commune et l'élévation du niveau de vie des groupes sociaux. Une œuvre se caractérise par le niveau de compétences nécessaires à sa réalisation et par sa transmission aux générations futures. Elle est le signe visible de l'élévation du niveau de vie et d'un développement durable à travers la capitalisation des ressources de vie. Chacun a droit en fonction de ses capacités et de ses motivations, à participer à la réalisation d'œuvres. Le projet pour réaliser une œuvre doit

prendre en compte le nombre de personnes à la recherche de travail pour les former et les intégrer dans les équipes de travail. Le nombre d'œuvres qu'il est possible de réaliser en même temps dépend donc de la présence ou non de personnes sans emploi pour faire en sorte que tous les membres disposent d'un travail en fonction de leurs motivations et de leur niveau de compétences. Une œuvre est la réalisation d'une ou plusieurs générations d'êtres humains : le temps est donc disponible pour former, éduquer et intégrer les membres du groupe.

Le travail dans un groupe de projets permet le développement des compétences. Celles-ci permettent aux membres du groupe de prendre davantage de responsabilités politiques économiques et sociales en changeant d'activités, de métiers tout au long de la vie. Nul ne peut être privé du droit à évoluer dans son travail en fonction de ses compétences et de ses mérites.

► l'action politique à travers les assemblées délibératives déterminent les objectifs économiques pour créer les richesses et les répartir équitablement. Ce troisième niveau de travail correspond à l'exercice tangible de la démocratie directe locale participative au sein des réseaux de vie. L'action politique pour [développer la solidarité et maîtriser le coût d'obtention de la solidarité](#) dirige les trois fonctions économiques de production, répartition des richesses et consommation. Nul ne peut être exclu et privé de son action politique dans un groupe social.

■ les règles politiques :

Le pouvoir exercé par tous les membres d'un réseau ou exercé selon le régime d'un système de pouvoir, a pour principale mission le choix d'une forme de propriété parmi les trois formes possibles : individuelle, commune et gérée par les membres du groupe, collective et gérée par une minorité au nom de l'ensemble du groupe. Pour développer une civilisation florissante qui met en pratique les valeurs de paix et d'amour, une gestion complémentaire des trois formes de propriété est indispensable.

► La propriété commune gérée par les membres du groupe est la seule à pouvoir garantir une équitable répartition des richesses produites et de ce fait, il ne peut y avoir une domination de la propriété individuelle à travers les outils de production et de distribution des richesses matérielles. La propriété commune gère les biens communs produits à travers la réalisation des œuvres.

► De même, la propriété collective est la seule à pouvoir assurer le développement durable des savoirs et des biens immatériels dans le cadre de l'intérêt général des peuples et de ce fait, la gestion des sources de savoirs et le développement des connaissances à travers l'éducation et la formation ne peuvent être dominés par des propriétés individuelles ou communes.

► La propriété individuelle correspond à un espace de liberté et de créativité individuelle, elle permet principalement d'utiliser des biens communs ou de créer des biens, des services non satisfaits par la propriété commune ou collective jusqu'à ce que le développement de ces productions de richesses soient assuré par toute ou

partie du groupe social. Une entreprise gérée en propriété individuelle sert à expérimenter une solution pas encore optimale jusqu'à obtenir cette solution optimale. Un échec à ce niveau ne mène pas à la faillite, les pertes sont prises en charge par le groupe social car cette entreprise a permis d'avancer dans le cadre de la subsidiarité vers l'obtention d'une solution optimale. La propriété individuelle ne sert pas de fondement à la concurrence entre les projets de vie des membres des réseaux de vie sociale.

Article 5

Un groupe social se développe autour de projets. La réalisation de ces projets, en satisfaisant les besoins des membres, contribue à l'élévation du niveau de vie pour éliminer les malheurs qui peuvent frapper les êtres humains : la faim, la misère, l'absence de travail, l'exclusion sociale, les désastres causés par les guerres et les actes de violence, les conséquences des catastrophes naturelles.

Le progrès se construit de projets en projets réalisés. Cette réalisation suppose la mise en place de solutions optimales capables de rencontrer l'unanimité parmi les membres du groupe. Une solution optimale en fonction des contraintes matérielles et de l'état des connaissances s'obtient à travers l'utilisation du principe de la subsidiarité.

Un groupe social part à la rencontre d'autres groupes qui ont le même projet ou le même besoin. Chaque groupe délègue quelques-uns de ses membres qui vont constituer un groupe d'experts pour travailler à la mise en place d'une solution optimale. Ensuite chacun de ces experts rejoint son groupe local. Au niveau du groupe local, les membres adaptent cette solution optimale à leur environnement compte tenu des opportunités et des contraintes.

La subsidiarité est donc le processus du développement des compétences parmi les groupes sociaux. Elle est un des fondements de la démocratie directe locale participative qui caractérise les organisations en réseaux. La subsidiarité garantit le principe fondamental de la production des richesses : le travail précède le capital, ce qui assure le droit au travail pour tous sur chacun des trois niveaux de travail. Une solution optimale peut concerner le niveau local comme le niveau mondial.

Article 6

la démarche de projet concerne aussi bien la satisfaction des besoins matériels que le développement des connaissances et la prévention des risques. La constitution d'un groupe de projets se réalise à travers le principe de l'alliance des contraires. Pour parvenir à définir l'intérêt général, le groupe se compose de l'ensemble des parties prenantes directes et indirectes, internes et externes par rapport au projet. C'est particulièrement le cas pour les projets qui portent sur la prévention des risques naturels, politiques, économiques, technologiques, militaires. A travers l'exercice de l'alliance des contraires, le groupe social adapte la solution optimale à son environnement et ses ressources locales.

La solution optimale par rapport à une situation donnée et à l'état des connaissances disponibles et son adaptation aux différentes particularités locales, représente l'intérêt

général à un instant donné. Les parties prenantes au projet font évoluer cette solution optimale en fonction des changements de l'environnement et des avancées sur le plan des savoirs. Le plus souvent cette solution optimale développe la propriété commune du groupe car l'application de cette solution profite sur le plan matériel et immatériel à chacun des membres du groupe.

La démarche de prévention des risques constitue le fondement du développement de l'assurance. [Le développement de l'assurance conduit à la mise en œuvre de la solidarité.](#)

La solidarité existe lorsqu'un groupe possède une solution dont un autre groupe a besoin pour assurer son développement. Lorsque ce groupe partage sa solution, ses ressources, il développe la solidarité qui permet à l'ensemble des groupes de satisfaire leurs besoins tout en éliminant les risques de conflits et en favorisant le développement de la paix et de la justice. La démarche de solidarité est toujours plus constructive et source de richesses pour tous que la lutte et la concurrence qui cherche à vaincre ou à exclure un groupe par rapport aux autres. Le coût d'obtention de la solidarité est forcément inférieur au coût de la répression de la délinquance, des conséquences des pollutions et des maladies provenant des manières néfastes de vivre, au coût des conflits civils ou militaires et au coût des armements que ces conflits entraînent. [Ce coût de la non solidarité et ce coût d'obtention de la solidarité](#) s'évaluent et servent de repère pour conduire les échanges de biens et de services marchands et non marchands, en minimisant les dépenses entraînées par les violences et la survenance des risques.

Le droit à participer à un projet, le droit à développer la solidarité et à connaître le coût d'obtention de la solidarité sont les conditions de l'exercice de l'action politique qui assure la liberté dans la manière de trouver nos raisons de vivre. Nul ne peut en être privé sauf dans le cas où une décision de justice en décide autrement lorsqu'un citoyen, par ses actes, nuit au fonctionnement solidaire d'un ou plusieurs groupes sociaux, notamment en voulant imposer aux autres les intérêts d'une propriété personnelle contraire au développement de la propriété commune voulue par un groupe social

Article 7

Le développement des savoirs à travers la réalisation des projets de vie et l'utilisation des deux sources de savoir, assure la croissance de la richesse immatérielle gérée par la propriété collective dans le groupe.

Cette propriété collective des savoirs est la principale manière de réaliser la solidarité à travers le mariage des cultures dans le but de minimiser les violences, d'éradiquer la misère et de garantir la réalisation des valeurs de paix et d'amour à travers les normes sociales et les modes de vie des êtres humains.

La gestion de la propriété collective des savoirs garantit la liberté de culte. Les enseignements tirés de la démarche spirituelle initiatique sont rassemblés et conservés par le groupe qui exerce le pouvoir religieux et qui a reçu à ce titre une délégation d'autorité. L'exercice du pouvoir religieux a pour mission de développer les cheminements spirituels individuels et d'éliminer les risques qu'une minorité peut présenter en voulant accaparer un

enseignement spirituel pour en tirer des dogmes et fonder un système de pouvoir théocratique. Dans ce cas, les chefs de guerre proposeront un plan de paix, à défaut, les dirigeants de ces systèmes de pouvoir théocratiques seront poursuivis et mis hors d'état de nuire pour l'humanité.

Article 8

La rémunération du travail s'établit dans le cadre des projets de vie soit en monnaie soit à travers la capitalisation des droits sociaux qui permet d'utiliser la propriété commune pour répondre aux besoins matériels, intellectuels, culturels, spirituels et aux besoins de santé, de repos et de loisirs des membres du groupe social. La monnaie circule pour participer à la réalisation des projets, elle ne peut favoriser la propriété individuelle de certains membres au détriment des autres. En dehors de la réalisation des projets, elle n'a pas d'utilité sociale. Les réseaux de vie dans le cadre de la démocratie locale participative utilise la monnaie pleine, sans coût pour les caisses publiques des réseaux et de la Confédération.

Les équipes de projets présentent leurs budgets et leurs moyens de financement du travail et du capital technique utilisé. Les assemblées délibératives valident ces projets et la banque locale vérifie qu'elle dispose de la masse monétaire pour payer le travail et les factures de ces projets de création de richesses. La banque locale vérifie que le moment venu, elle disposera de la quantité de monnaie nécessaire auprès de la banque centrale qui, le cas échéant, créera de la monnaie supplémentaire pour payer le travail fourni à travers ces projets. Cette première action politique en démocratie locale participative s'achève lorsque le financement des projets est assuré. Ensuite l'action politique concerne le contrôle de l'exécution des engagements pris pour la bonne réalisation des projets et la réalisation des richesses produites.

Une fois le financement des projets assuré, les équipes de projets émettent des bons de travaux qu'ils présentent à la banque locale pour paiement des salaires et des factures en monnaie. Les salariés peuvent demander qu'une partie de la monnaie reçue en paiement de leur travail soit convertie pour capitaliser des droits sociaux et acheter des droits de propriété pour utiliser le moment venu les biens communs gérés par les réseaux de vie dans le domaine de la santé, des loisirs, de l'éducation, etc. Cet achat libre et volontaire de droits sociaux vient compléter le nombre de droits sociaux prévu dans les budgets des projets au titre de la rémunération du travail et qui est destiné à garantir un minimum de droits pour utiliser les biens communs afin de répondre à ses besoins individuels vitaux : manger, se vêtir, se loger, se soigner, vivre dans un groupe social, être en sécurité, etc.

L'utilisation de la monnaie pleine et de la capitalisation des droits sociaux à travers la gestion des biens communs rendent inutiles les impôts et taxes destinées à des finances publiques gérées par un état. De même la thésaurisation de la monnaie à travers l'épargne confiée à une banque n'est plus nécessaire ainsi que le recours à du crédit. Il suffit que le bien ou service souhaité soit inclus dans un projet voté par le groupe et que la personne soit inscrite dans la liste de celles qui vont l'utiliser; plus cette liste sera importante, plus ce projet aura des possibilités d'être voté. Les échanges entre réseaux locaux et la complémentarité des projets de production de richesses au sein de la Confédération des réseaux ainsi que le commerce entre Confédérations de réseaux assurent à chaque réseau

local le minimum de revenus pour vivre dignement sinon assurent une élévation de son niveau de vie semblable à celle des autres réseaux locaux grâce à la solidarité.

Cette gestion des biens communs à travers la capitalisation des droits sociaux est facilitée par l'utilisation de la première source de savoir, la démarche individuelle spirituelle qui permet de donner à un être humain une vision plus sage de ses raisons de vivre dans sa condition humaine sur la planète Terre. Cette vision lui permet, entre autre, de comprendre assez rapidement qu'un être humain n'est riche que de ses amours, l'amour étant avec la paix, les deux valeurs fondamentales de la culture dans laquelle il a décidé de s'engager.

Article 9

Le pouvoir s'exerce dans le cadre des différents projets menés par les groupes sociaux. La délégation de l'autorité est donnée aux membres du groupe qui vont constituer le groupe d'experts chargés d'établir la solution optimale.

Les différents groupes de travail au sein d'un projet nomment des porte-parole chargés d'organiser la communication entre les groupes, la coordination dans l'utilisation des moyens et des ressources. Leur mission consiste à développer la cohésion du groupe. L'animation du groupe et l'exercice du leadership sont assurés par l'ensemble du groupe.

Pour assurer la sécurité du groupe, des chefs de guerre sont nommés : ils sont chargés des travaux de prévention des risques de violence et ils disposent de la force armée pour capturer les criminels, soustraire les armes des mains ennemies. Après avoir proposé un plan de paix, lorsque ce plan est refusé par le camp adverse, ils sont chargés de mettre en place les moyens militaires pour gagner la bataille. Le plan de guerre et la déclaration de guerre sont votés par le groupe des mères, c'est-à-dire des femmes qui ont enfanté.

Les membres d'un groupe peuvent exclure des personnes à partir d'une décision judiciaire. Les personnes exclues ont le droit de fonder un nouveau groupe qui pour se développer devra nécessairement faire alliance à un moment donné avec les autres groupes. Dans le cas contraire, les chefs de guerre proposeront un plan de paix qui pourra établir les conditions dans lesquelles les groupes pourront cohabiter sans violence et avec le plus de paix possible.

Pour minimiser les violences et évacuer régulièrement la violence à l'intérieur d'un groupe, principalement les violences qui proviennent de la dimension sexuelle de l'être humain, des rites sociaux sont mis en place et leur organisation est confiée aux groupes des femmes, c'est-à-dire des personnes de sexe féminin qui ont atteint l'âge de 16 ans. Cette organisation de la minimisation de la violence se réalise dans le cadre de la subsidiarité et de l'alliance des contraires comme pour la satisfaction des autres besoins matériels et sociaux. De ce fait, les hommes sont partie prenante de ces différents projets dont les femmes ont le pouvoir. Hommes et femmes assurent leur mission d'autorité dans le cadre de ces projets qui garantissent la minimisation des violences.

En cas de litige et en dernier recours, ce sont les mères qui exercent le pouvoir de trancher. Elles ont le pouvoir de nommer et de destituer les porte-paroles et les chefs de guerre qui n'assurent pas leur rôle dans l'intérêt du groupe.

La constitution du groupe des mères prend en considération le rôle de chacune dans la gestion de la dimension sexuelle de l'être humain, l'éducation à la vie et la réalisation des valeurs de paix et d'amour. L'ensemble du groupe participe à cette désignation. Les mères peuvent exercer entre elles une délégation d'autorité pour nommer un conseil chargé de représenter leurs intérêts et élaborer leurs décisions. Dans le cadre de la subsidiarité, le conseil des mères d'un groupe peut mettre en place une alliance avec d'autres conseils d'autres groupes.

Article 10

Les différents groupes de projets qui participent au développement d'un groupe social se coordonnent à travers le fonctionnement d'une confédération.

La confédération élabore sa constitution qui définit les conditions dans lesquelles seront mises en place les valeurs de paix et d'amour.

Les porte-paroles des groupes de projet et les chefs de guerre du groupe social sont membres de droit du conseil fédéral parmi d'autres membres qui auront reçu à ce titre une délégation d'autorité de la part des membres du groupe.

La confédération a pour mission de gérer la complémentarité entre les trois formes de propriété ainsi que la gestion de la propriété collective des savoirs. Elle est le garant du calcul du coût d'obtention de la solidarité, du fonctionnement de la monnaie et de la capitalisation des droits sociaux, de l'organisation du travail et de la réalisation des œuvres, du respect du droit au travail pour chacun des membres du groupe. Ses décisions sont rendues sous forme d'arbitrage lorsqu'une solution optimale ne peut être trouvée dans le cadre de la subsidiarité et l'alliance des contraires.

A travers les alliances que la confédération noue avec d'autres peuples et d'autres confédérations, elle organise la ratification des traités qui portent principalement sur l'adoption des règles optimales pour minimiser les violences, prévenir les risques, développer les savoirs à partir de leurs deux sources et gérer les ressources disponibles sur notre planète ou ailleurs.

Article 11

Les membres de droit et les délégués d'une confédération reçoivent les marques de leur pouvoir du groupe des mères. De même, un membre de la confédération peut être, le cas échéant, destitué de ses fonctions par le groupe des mères.

Au niveau d'une confédération, ces attributions et destitutions du pouvoir seront prises par les mères après une assemblée de leurs parties prenantes. Dans cette assemblée, outre la présence des délégués hommes, il y aura nécessairement la présence des délégués des conseils des mères des autres confédérations ou d'autres peuples qui auront demandé à venir participer à ces décisions dans le cadre de projets communs ou tout simplement dans le but de développer les valeurs de paix et d'amour entre leurs groupes sociaux ou leurs peuples.

fin provisoire de cette seconde rédaction.

Commentaires

Le lecteur de fileane.com l'aura compris, cette déclaration est largement inspirée de la grande loi qui lie les nations iroquoises ainsi que des textes récents sur la monnaie pleine.

Les exemples historiques d'organisations en réseaux de vie

En la présentant sur notre site Web, nous avons relevé la filiation que nous constatons entre l'organisation en réseau des abbayes et de l'ordre du temple avec la confédération des peuples iroquois. La date approximative de la confédération des cinq nations iroquoises part de 1140 à 1390 soit la période d'expansion de l'activité maritime de l'ordre du temple qui s'était allié avec les navigateurs vikings pour retrouver la route vers les Andes et Tiahuanaco.

Le deuxième indicateur est le récit de la légende qui donne naissance à la grande loi qui lie : cette légende reprend l'histoire de Jésus et de la création du monde selon la Bible. En Amérique centrale et du Sud, la légende traduit clairement le fait de l'arrivée des navigateurs européens et leur rôle dans le développement des civilisations que les navigateurs espagnols et portugais ont rencontrées vers 1500. C'est pourquoi nous estimons que cette constitution de la confédération des nations iroquoises est très certainement le dernier vestige de l'organisation en réseau de l'Europe entre 1100 et 1300, détruite par les rois et la papauté qui n'avaient aucune place dans une telle organisation en réseau.

La première constitution des États-Unis d'Amérique

Cette constitution confédérale entre les nations iroquoises a servi de base pour la constitution des États-Unis d'Amérique rédigée par Benjamin Franklin et les autres fondateurs des États-Unis d'Amérique. Marx et Engels l'ont admirée mais ils l'ont écartée car elle n'utilise pas le fonctionnement des états et des systèmes de pouvoir alors que ces deux révolutionnaires voulaient conquérir le pouvoir à la tête des états, ce qui pour nous représente une erreur fondamentale qui a été payée très chère au 20ème siècle.

Cette déclaration des droits à la vie sociale des êtres humains a donc des racines très anciennes et quitter notre système de pouvoir capitaliste actuel ne représente aucun risque d'aventures périlleuses.

Il s'agit au contraire de retrouver les racines des civilisations florissantes qui nous ont précédés.

Le principe de cette déclaration n'a rien de surprenant : pour mettre en place la paix, il faut éliminer tous les risques de guerre et les sources de conflits qui naissent de la misère, des conséquences des catastrophes naturelles, des conflits liés à une mauvaise utilisation de la dimension sexuelle de l'être humain, principalement au cours de la relation amoureuse.

Les peuples qui ont vécu avec davantage de paix et d'amour ont tous donné la priorité aux groupes des femmes pour gérer les questions les plus épineuses de la vie en société : les relations

sexuelles, les couples et l'éducation des enfants, la répartition des richesses, les déclarations de guerre.

L'exemple le plus probant sur ce point sont les peuples vivant au pied des Himalaya dont le peuple Moso.

Force est de constater que ces groupes de femmes ont réussi tant que des armées avec une technologie militaire plus puissante ne sont pas venues les écraser et commettre un génocide. Il ne s'agit pas, comme un lecteur simplet pourrait le croire, de donner le pouvoir aux femmes : les décisions sont prises dans les groupes à travers le principe de subsidiarité qui conduit en règle générale à adopter la solution optimale à un moment donné à l'unanimité.

Il s'agit d'indiquer les domaines où les femmes ont le dernier mot en cas de litige car une solution optimale n'est guère envisageable, comme principalement l'utilisation de la sexualité dans les rapports humains et sociaux. Au niveau du pouvoir, la remise des attributs du pouvoir à des hommes ou à des femmes est faite selon des rites conduits par le groupe des femmes ou des mères. Ceci pour responsabiliser davantage celles et ceux qui reçoivent une délégation d'autorité. De même pour la destitution des dirigeants.

Ces rites remplacent et améliorent les rites actuels d'intronisation au pouvoir : pour un président de la république, par exemple la descente des Champs Élysées, le pot au Fouquet's (rite nouveau), la photo dans le bureau présidentiel, etc.

La raison d'être de la déclaration liminaire dans notre rédaction.

La déclaration liminaire avec ses « considérant que » s'adapte à chaque pays.

Il s'agit d'une remise en cause des institutions et des pratiques menées par les régimes politiques qui ont conduit à la situation actuelle : la crise de confiance entre les citoyens et les dirigeants des actuels systèmes de pouvoir. Il ne s'agit pas d'invoquer de grands principes prétendument « universels » mais de faire en sorte que chacun balaie devant sa porte et considère avec raison pourquoi dans son pays, les systèmes de pouvoirs ont détruit puis empêché le développement des organisations en réseaux. En France, ces « considérant que » sont nombreux et suffisamment longs au vu de notre histoire démocratique tourmentée depuis la destruction des organisations en réseaux à partir de 1307.

Connaître l'Alternative de nos Réseaux de Vie pour abandonner nos systèmes de pouvoir.

En 2022, pour sortir de notre crise et de la faillite des états, pour éliminer la domination des institutions financières spéculatives et mettre fin au système de pouvoir économique capitaliste, les manifestants contre la politique de nos gouvernements doivent savoir que défilé dans les rues pour modifier l'une ou l'autre règle de fonctionnement de ce système, peut être certes nécessaire mais que le but que nous devons donner à notre désobéissance civile envers ce système de pouvoir économique, correspond au changement même de nos sociétés et de nos cultures. Le poète qui s'exprime ici trace un chemin qui a été suivi par des groupes sociaux, des peuples et des civilisations qui ont connu une existence paisible et un haut niveau de vie durant leur condition humaine sur notre planète.

Nous aimons rappeler le propos de Paul Éluard : « si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons ».

lire aussi : Pierre Clastres: sa thèse principale : les sociétés dites « primitives » ne sont pas des sociétés qui n'auraient pas encore découvert le pouvoir et l'État, mais au contraire des sociétés construites pour éviter que l'État n'apparaisse. Il est notamment connu pour ses travaux d'anthropologie politique, ses convictions et son engagement anti-autoritaires et sa monographie des indiens [Guayaki](#) du Paraguay.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Clastres

Dernière remarque :

Nous rédigeons la constitution des réseaux citoyens de vie. Avec une équipe à notre disposition, elle serait rédigée en 48 heures pour servir de base de travail à l'assemblée constituante chargée du développement des organisations en réseaux... mais le poète est maître de son temps ou plutôt, il tente de jouir du temps qu'il lui reste à passer dans sa condition humaine avant de reprendre le chemin pour cette fois-ci demander à ne plus revenir sur Terre. Donc cette rédaction prendra plus de 48 heures même si le contenu de cette constitution est stockée dans des millions de neurones de notre cerveau gauche et droit, tant que la vie les parcourt avec des mots de poète qui assurent la traduction de son expérience indicible de vie

Nous déposons cette déclaration des droits à la vie sociale pour les êtres humains sur la table de la prochaine Assemblée Constituante, que notre révolte réclame pour mettre fin à l'oppression du système de pouvoir capitaliste libéral et à la complicité des états qui se ruinent pour préserver sa domination et maintenir une minorité au pouvoir qui ne cesse de s'enrichir au détriment des citoyens.

Ce n'est pas à travers la valse des milliards annoncée à travers le prochain débat sur la fiscalité française (je supprime cet impôt ou cette niche fiscale et je le remplace par une autre mesure, comme nos politiciens savent bien le faire), que nous sortirons de cette fin de règne des démocraties étatiques asservies à ce système économique capitaliste et de ces excès de la finance mondiale qui gavent ses dirigeants de nouveaux profits scandaleux.

A 19 ans, Pierre, webmaster de fileane.com, a reçu le titre de lauréat de la Faculté de Droit de Strasbourg en montrant que les états étaient « finis », dépassés et qu'il fallait trouver une autre organisation politique, économique et sociale.

En publiant cette déclaration pour une organisation en réseaux citoyens de vie, sans états, et dans l'attente de la publication de la constitution qui traduit cette déclaration dans le fonctionnement des groupes sociaux, nous répondons aussi et à ce jeune étudiant en Histoire du droit et en histoire des institutions contemporaines politiques, économiques et sociales et à ses professeurs qui ont reconnu son travail et gratifié sa copie de ce titre honorifique.

D'autres à travers fileane.com nous ont transmis leurs avis encourageants voire leurs remerciements pour leur montrer une alternative que nos dirigeants s'efforcent de conserver sous le poids des tabous et des interdits. Les sociétés plus humaines, justes, équitables et solidaires existent lorsqu'elles se sont organisées ou s'organisent en réseaux, sans systèmes de pouvoir et sans états.

nous le voulons et nous le pouvons !

Pour diffuser une brochure qui résume cette déclaration et utiliser un support papier pour le laisser sur des tables, des murs, le transmettre de poches en poches, dans les boîtes aux lettres afin de montrer qu'une autre organisation de nos sociétés est possible et que nous y travaillons, vous pouvez télécharger un dossier compressé en .rar dans lequel il y a 2 images du texte. Il suffit d'imprimer en recto verso ces 2 images puis de plier en 4 cette feuille pour obtenir un tract facile à mettre en poche et à transmettre main dans la main, ou à laisser discrètement à un endroit.

[télécharger la brochure](#) de la Déclaration des Droits à la vie sociale

Même si cette déclaration n'est pas achevée, l'important, c'est montrer que nous pouvons quitter nos systèmes de pouvoir et sortir du capitalisme, abandonner l'institution de l'état pour l'organisation en réseaux citoyens de vie et en démocratie locale participative autour des 3 formes de propriété et non plus sous la domination de la seule propriété privée.

Les défenseurs du système politique actuel et de l'immobilisme des institutions, dos au mur, s'époumonent à hurler qu'il n'y a pas d'autre alternative possible. Ils cumulent l'ignorance et le mensonge.

En laissant traîner ces petits papiers, cette déclaration comme d'autres textes sur l'alternative possible à nos systèmes de pouvoir et de domination, nous résistons à leurs entreprises criminelles qui conduisent notre monde dans des menaces destructrices climatiques aussi bien que politiques, économiques et sociales.

Les peuples ont toujours su chasser les dirigeants qui ne les défendaient plus et qui préféraient tenter de sauver leurs seuls intérêts privés. C'est en voie de réalisation, évidemment et inéluctablement... Ils ont commis des faits dont les conséquences sont là, ils n'y échapperont pas !

« Nous avons à réaliser maintenant le plus beau défi que notre humanité ait jamais eu à relever au cours de son histoire: arrêter nos propres programmes d'autodestruction , et transformer la société par une évolution de l'art de vivre... » MAHATMA GANDHI